



# Merville

ACTUALITÉS

N° 83 - FÉVRIER 2003

## Agenda

du mois

### SAMEDI 1<sup>ER</sup> FÉVRIER

• **LOTO des Trois Sociétés**

21 heures - Salle polyvalente

### DIMANCHE 2 FÉVRIER

• **Match de basket**

15 heures - Salle polyvalente

### SAMEDI 8 FÉVRIER

• **Match de basket**

20h 30 - Salle polyvalente

### DIMANCHE 9 FÉVRIER

• **Match de football**

18h 30 - Merville 2 / Pouvoirville 2

20h 30 - Merville 1 / Colomiers 3

• **Repas du Jumelage**

12 heures - Salle Polyvalente

### VENDREDI 14 FÉVRIER

• **Conseil Municipal**

21 heures - Salle du Conseil

### SAMEDI 15 FÉVRIER

• **LOTO des Trois Sociétés**

21 heures - Salle polyvalente

### MARDI 18 FÉVRIER

• **Réunion publique sur l'aménagement paysagé du rond point, route d'Aussonne/route des Platanes**

21 heures - Salle du conseil

### SAMEDI 22 FÉVRIER

• **LOTO des Trois Sociétés**

21 heures - Salle polyvalente

### SAMEDI 1<sup>ER</sup> MARS

• **LOTO du Comité des Fêtes**

21 heures - Salle polyvalente

### DIMANCHE 2 MARS

• **Repas de la chasse**

11 h 30 - Salle Polyvalente

## Edito

La communauté de communes  
"Save et Garonne"

## 13 communes solidaires pour réussir

La jeunesse de cette structure intercommunale est un atout : ses compétences ont été déterminées en fonction des enjeux du 21<sup>e</sup> siècle et des objectifs que "Save et Garonne" s'est fixé dans le nouvel espace européen en terme de développement économique, de protection de l'environnement, de politique du logement et d'aménagement du territoire, de l'aménagement et entretien de voirie, de l'intérêt communautaire des équipements culturels et sportifs, du développement du milieu associatif et du tourisme local.



Un  
objectif  
commun :  
respecter  
l'intérêt  
général de  
"Save et  
Garonne"



## Etat civil

### Naissances

Jade, Marie, France PAPPOLA  
le 8/11/02  
Yanis LAFONTAN le 12/11/02  
Elliott, Thomas PETIT le 03/01/03  
Lucy, Anna BAGUR le 07/01/03

### Décès

Antoine DESTARAC le 09/12/02  
Léandra RODRIGUEZ le 17/12/02  
Jean-Bertrand MANDRETTE  
le 31/12/02. ■

## Objet trouvé

Nous avons trouvé à la salle polyvalente des habits (un blouson et sweat-shirt).

Vous pouvez venir les chercher au 1<sup>er</sup> étage de la mairie aux heures d'ouverture ou téléphoner au 05.62.13.41.19. ■

## Pas d'épidémie

à l'école

Gougeon Brassens

Vive inquiétude en ce début d'année à l'école G. Brassens, quelques enfants étaient atteints de manifestations cutanées. Monsieur le Maire a rapidement pris les mesures qui s'imposaient afin de déterminer l'origine de cette épidémie. Une demande d'avis a été formulée auprès de la DDASS sur la toxicité éventuelle des produits d'entretien utilisés, les services vétérinaires du Conseil Général nous ont fait savoir que le risque alimentaire devait être écarté. En parallèle, une demande d'information a été effectuée auprès des médecins traitants de Merville. Rapidement les docteurs Pourgatou et Mougénot nous ont fait savoir que les enfants atteints de manifestations cutanées étaient contaminés par un virus du type Parvovirus de spécificité B19 qui n'était pas localisé seulement à Merville.

Afin d'écarter toute confusion sur cette épidémie virale, une note d'information a été remise à chaque enfant ainsi qu'aux responsables de la communauté scolaire. ■

## Sommaire

Numéros utiles.....	Pages
Etat Civil / Objet trouvé	
Appel marche Merville/Lourdes	
Pas d'épidémie à l'école .....	2
Conseil Municipal .....	3
Noël des municipaux / Avis	
Artistes peintres.....	4
La communauté Save et Garonne ...	5
Aménagement hydraulique	
Assainissement non collectif .....	6
Extension école de musique	
Bibliothèque municipale .....	7
Tous unis pour les vœux .....	8 et 9
Tennis • Clin d'œil .....	10
Pétanque Mervilloise .....	11
Comité de Jumelage .....	12 et 13
Ecole de musique	
Top Forme .....	14
APEM / Les rois au 3 <sup>e</sup> âge .....	15
Repas de l'ACCA .....	16

## FLASH

Une réunion publique ayant pour thème l'aménagement paysager du rond point Aussonne / route des Platanes aura lieu le mardi 18 février 2003 à 21 h 00 salle du Conseil.

Les commissions espaces verts et aménagements comptent sur la participation des Mervillois pour les aider dans cette réalisation. ■



## CCAS

Une partie des terres agricoles appartenant au CCAS va se trouver libre à la vente le 10 novembre 2004. Pour tous renseignements vous pouvez contacter dès maintenant le président du CCAS M. Bentanax à la mairie. ■

## Numéros utiles

Numéros de téléphone utiles	
<b>SAMU</b> .....	15
<b>Centre anti-poisons</b> .....	15
<b>Pompiers</b> .....	18
<b>Police</b> .....	17
<b>Sapeur-Pompiers de Grenade</b> ... 05 62 79 93 70	
<b>Gendarmerie de Grenade</b> .....	05 62 79 93 70
<b>Urgence/Dépannage GDF</b> .....	05 61 35 98 32
<b>Urgence/Dépannage EDF</b> .....	08 10 33 31 31
<b>LA POSTE</b> .....	05 61 85 09 59
<b>M. le Curé</b> .....	05 61 82 61 35
<b>Bibliothèque</b>	
(Mme Marie-Pierre DUNAS) .....	05 62 13 41 12
<b>Ecole maternelle</b> .....	05 62 13 41 11
<b>Ecole Primaire</b> .....	05 62 13 41 10
<b>Cantine</b> .....	05 61 85 13 94
<b>Crèche</b> .....	05 61 85 19 89
<b>MAIRIE de Merville</b> .....	05 62 13 41 00
<i>Du lundi au vendredi 9 h-12 h / 14 h-18 h</i>	
<i>Le samedi 8 h-12 h</i>	
Permanence Adjoint le week-end ...	06 85 55 66 22
	05 62 13 41 18
Permanence Employé municipal .....	06 85 55 66 23
<b>SIVU RIVAGE</b>	
Service Emploi Merville.....	05 62 13 40 94
Service social.....	05 62 13 40 94
<b>Police municipale</b>	
(M. Lionel SANTACREU) .....	05 62 13 41 17
<b>Coordonnateur de la Vie Associative</b>	
(M. Marc SOULA) .....	05 62 13 41 19
<b>Agent de Vie Quotidienne</b>	
(Mlle Josiane JAMANS).....	05 62 13 41 19
<b>Agent de Médiation Sociale</b>	
(Mlle Pascale RAMPAZZO).....	05 62 13 41 17
<b>Déchetterie</b>	
de <b>CORNEBARRIEU</b> .....	05 61 85 89 73
<b>HIVER (1.10 au 14.04)</b>	
<i>Du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00</i>	
<i>sauf le jeudi (fermée)</i>	
<i>Les samedi et dimanche de 10h00 à 18h00</i>	
<b>ETE (15.04 au 30.09)</b>	
<i>Du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00</i>	
<i>et de 13h30 à 18h00</i>	
<i>Fermé jeudi et jours fériés</i>	
<i>Les samedi et dimanche de 10h00 à 18h00</i>	
<b>Déchetterie</b>	
de <b>COLOMIERS</b> .....	05 61 78 09 99
<i>Mêmes horaires que ceux de la déchetterie de Cornearriou</i>	
<i>Sauf le mardi (fermée)</i>	
<b>Caisse d'Allocation Familiale</b> .....	05 61 99 77 00
<b>Assistante sociale Mme DIRAT</b>	
• A Grenade, au Centre Médico Social	
1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> Jeudi du mois.....	05 61 82 61 42
<i>de 14h30 à 16h30</i>	
• A Merville (Mairie)	
Le 4 <sup>e</sup> Jeudi du mois .....	05 62 13 41 00
<i>de 14h30 à 16 heures</i>	
<b>ADMR de Grenade</b> .....	05 61 82 81 12
<b>O.D.A.H. du SIVOM de Grenade</b>	
M. BENOIT .....	05 62 27 51 50
<b>SIVOM de Grenade</b> .....	05 61 82 63 74
<b>Allô SEMVAT</b> .....	05 61 41 70 70
<b>Courrier de la Garonne</b> .....	05 62 72 37 23

Communauté de communes de Merville

# Conseil Municipal

## du 17 janvier 2003

### 1 - Nominations des délégués à la commission de la " communauté de communes "

• Commission 1 :

#### Collecte des ordures ménagères et prestations de services

- Fernand BENTANAX
- Jean-François LARROUX
- Roger MARTY

• Commission 2 :

#### Voirie communale POOL Routier

- Maurice LLORCA
- Julien COLTRO

• Commission 3 :

#### Finances

- Patricia POUTREL
- Bernard TAGNERES

• Commission 4 :

#### Développement économique

- Fernand BENTANAX
- Jean-François HACHE

• Commission 5 :

#### Aménagement de l'espace

- Maurice LLORCA
- Gilles MARTIN
- Marie-Thérèse TRECCANI

• Commission 6 :

#### Logement/ Amélioration du cadre de vie

- Fernand BENTANAX
- Chantal AYGAT
- Myriam DAVID

• Commission 7 :

#### Développement de la vie associative et des équipements

- Bernard TAGNERES
- Chantal AYGAT
- Julien COLTRO

• Commission 8

#### Communication interne et externe

- Sabine GERBAUD
- Marie-Thérèse TRECCANI
- Patricia POUTREL

### 2 - Financement de l'opération " Effacement de réseaux "

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal a décidé d'engager une opération d'effacement de réseaux sur la rue de Guinot, chemin Saint Jean et chemin des Mourlanes. Nous rappelons que les travaux réalisés par France TELECOM doi-

vent être pris en charge par la commune qui pourra obtenir 45 % de subvention du Conseil Général.

France TELECOM nous communique un devis s'élevant à 62 600 euros H.T. Considérant que l'effacement de réseaux est un préalable indispensable à l'aménagement du quartier, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'inscrire cette somme au budget prévisionnel 2003.

### 3 - Subvention départementale pour l'acquisition d'un filet de handball et d'un tatami pour le judo

Le Conseil Général attribue une subvention de 50 % du montant de l'acquisition (6265,85 euros H.T.). Le Conseil Municipal donne son accord pour demander le paiement de cette subvention.

### 4 - Programme d'économie d'énergie

Considérant que des économies d'énergie sont encore possibles, le Conseil Municipal donne son accord pour que Jean-Luc FOURQUET soit chargé de cette mission.

- Bâtiments publics : source d'énergie, contrôle, programmation. Isolation des bâtiments en relation avec R. MARTY

- Eclairage public suivi de la programmation des lampes pour un remplacement par des lampes basses consommation en relation avec la SDEHG.

### 5 - Désignation d'un ACMO (Agent chargé de la mise en œuvre)

Le Conseil Municipal donne son accord pour la désignation de L.VIALARD pour assurer cette fonction. A ce titre cet agent sera chargé de veiller au respect de l'hygiène et de la sécurité de l'ensemble du personnel municipal.

### 6 - Demande de subvention FNDAE

Le Conseil Municipal donne son accord pour solliciter l'aide de l'Etat pour le financement de la station d'épuration.

### 7 - Syndicat d'aménagement de la SAVE

Voir article P.6

### 8 - Organisation du séminaire

Le Conseil Municipal a décidé de se réunir en séminaire le 8 et le 9 février afin de faire le bilan des 2 années écoulées et de se projeter jusqu'à 2007 en matière de réalisation communale, prenant en compte

l'évolution démographique de la commune et l'adhésion à la communauté de communes.

### 9 - L'éclairage public rue des Cerisiers

Le coût total de l'opération s'est élevé à 21732 euros TTC.

La part communale s'élève à 5683 Euros financé sur emprunt de la SDEHG pendant 12 ans à 4,45 %, annuité 621,45 euros.

### 10 - Convention d'étude pour la modification du POS

Le cabinet FRESQUET-FRAUCIE retenu pour cette étude présente un devis de 2579,97 euros TTC.

Le Conseil Municipal décide d'inscrire cette dépense au budget prévisionnel 2003.

### 11 - Exonération de la TFNB (taxe foncière pour le non bâti)

Cette exonération pour les jeunes agriculteurs est donnée au bailleur qui devra la déduire du montant du fermage.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

### 12 - PPI (Plan de Prévention des inondations)

Monsieur M. LLORCA met en place les procédures en cas d'inondation et élabore la liste des élus à contacter. Ce document sera remis à la Préfecture.

### 13 - Parking de la crèche

La commission d'aménagement présente le projet de réalisation du parking qui sera utilisable également pour l'école de musique.

### 14 - Travaux à l'école de musique

Les travaux vont débiter le 27 janvier 2003, le programme de déménagement est en place. L'organisation des cours de l'école de musique présenté par C.AYGAT a fait l'objet de prêt de salles par diverses associations que le Conseil Municipal tient à remercier pour leur solidarité. ■

## AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de la commune que des travaux d'élagage et d'abattage, pour l'entretien de la ligne à 225kV LEGUEVIN LESQUIVE vont être entrepris.

Ces travaux ont été confiés par :

**RTE Groupe d'Exploitation  
Transports Pyrénées**

87, rue Jean GAYRAL  
31200 TOULOUSE

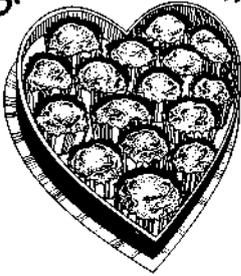
à l'entreprise :

**SOGEDE**

1, Cere - 33124 AILLAS. ■

N'oubliez-pas

SAINT-VALENTIN



## Le Noël des municipaux

Après être venu pour les enfants de la commune, le Père Noël est repassé par MERVILLE, le 18 décembre, pour les "municipaux".

Afin de l'accueillir, Martine GUI et Nadine QUESADA, telles de véritables artistes, mirent leur talent à contribution pour nous concocter tous les préparatifs. Rien ne fut laissé au hasard : une crèche minutieusement préparée, un sapin paré, et de-ci de-là des décorations se mariant parfaitement aux couleurs de Noël.

Les cadeaux étaient déjà installés

près du sapin, quand le Père Noël, dans ses habits aux couleurs si reconnaissables, entra et fit connaissance avec tous les enfants présents.

Un peu plus tard, ils reçurent les offrandes avec une joie non dissimulée. Dès lors, les plus impatients ouvrirent leur paquet avec frénésie, tandis que les autres préféraient attendre l'instant propice.

L'après-midi s'acheva par un goûter où galettes des rois, friandises et boissons sucrées ne manquaient pas, faisant le bonheur des plus gourmands! ■



## Les artistes peintres de Merville

*Nous vous rappelons que la commission culturelle a décidé de montrer les œuvres de peintres mervillois. Au mois de février, c'est au tour de Monsieur PARADOWSKI d'exposer ses toiles dans le hall de la Mairie.*

Patrick PARADOWSKI, avec beaucoup de modestie, exprime son vécu, son ressenti avec la peinture et c'est en ces termes qu'il se dévoile :

" L'envie de peindre m'est venue sans que je m'en aperçoive.

Autour d'une table avec mes deux filles, nous avons souvent dessiné et gribouillé de jolis dessins pour illustrer leur cahier d'école.

J'ai commencé à reproduire des aquarelles en m'aidant de livres et je les mettais sous verre à 3 francs 6 sous et je les trouvais jolies...

Puis un jour, lors d'une manifestation du vide grenier de Merville, je suis allé à l'exposition de peinture, et j'ai découvert l'art de la peinture. Il y avait des tableaux de styles et de techniques différents. J'y ai rencontré un des grands artistes qui m'invita à participer à des cours de peintre amateur " merci Robert ". Depuis ce jour, je ne fais plus de copie d'aquarelle et je n'encadre plus mes "œuvres" sous du verre à 3 francs 6 sous, mais j'essaie de réaliser des tableaux d'après photos que je trouve lors de promenades et je les mets en valeur en les encadrant dans les règles de l'art.



Mais la meilleure école pour peindre, c'est de voir d'autres artistes à leurs œuvres et de se dire qu'il y a encore beaucoup de chemin à parcourir .....

Le prochain artiste peintre sera Monsieur BONNET, qui exposera au mois de mars. ■

# La Communauté de Save et Garonne



La salle des fêtes de BRETX fut le 23 décembre 2002 le berceau de la "communauté de communes de SAVE et GARONNE" qui regroupe 13 communes du canton de GRENADE : BRETX, LE BURGAUD, DAUX, GRENADE, LARRA, LAUNAC, MENVILLE, MERVILLE, MONTAIGUT, ONDES, SAINT CEZERT, SAINT PAUL et THIL.

Monsieur Jean-Claude ESPIE, Maire de BRETX après avoir souhaité la bienvenue à tous les 36 délégués et au public nombreux a demandé à Monsieur SERVANT, Maire de DAUX doyen du Conseil, de procéder à l'élection.

L'élection pour la mise en place du bureau a décidé : Monsieur Jean-Jacques APINE, Maire de GRENADE, élu président avec 34 voix.

Huit vice-présidents ont ensuite été élus.

- Monsieur Fernand BENTANAX, Maire de MERVILLE (31 voix) : 1<sup>er</sup> vice-président chargé des déchets ménagers et prestations de services.

- Madame Marie-Thérèse GOUZE, Conseillère Générale de GRENADE (34 voix) : 2<sup>ème</sup> vice-présidente chargée de l'aménagement et de l'entretien des voiries.

- Monsieur Jean BOISSIERES de SAINT PAUL (35 voix) : 3<sup>e</sup> vice-président chargé des finances et du contrôle de gestion.

- Monsieur François CAMPOS de LAUNAC (32 voix) : 4<sup>ème</sup> vice-président chargé des actions de développement économique.

- Monsieur Maurice LLORCA de MERVILLE (31 voix) : 5<sup>ème</sup> vice-président chargé de l'aménagement de l'espace.

- Monsieur Pierre SANCHEZ, Maire de MONTAIGUT (32 voix) : 6<sup>ème</sup> vice-président chargé de la politique du logement et du cadre de vie.

- Monsieur Jean-Marc VIZZINI de GRENADE (28 voix) : 7<sup>ème</sup> vice-président chargé de l'Équipement culturel et sportif, du tourisme local et du développement du milieu associatif.

- Monsieur Pascal GUILLET de DAUX (26 voix) : 8<sup>ème</sup> vice-président chargé de la communication interne et externe.

Monsieur APINE prit la parole et remercia les délégués. Au cours de son discours, il déclara dédier la formation de la "communauté de communes" à Jean-Claude GOUZE qui avait en son temps eu l'idée de la mise en place de cette institution. Ce fut un moment fort émouvant partagé par l'ensemble de l'assemblée.

Monsieur APINE annonça également sa volonté de créer la TPU (taxe professionnelle unique) qui permettra aux diverses industries de venir s'implanter sur ce nouveau territoire.

Ensuite, il fut procédé à l'élection des membres du bureau avec un objectif réussi de rassembler les 13 communes.

Les votes suivants ont été adoptés à l'unanimité :

- Les statuts de la communauté de communes
- Le régime de la TPU
- Le transfert de biens immobiliers
- Le transfert du personnel
- Les délégations de compétence
- Les indemnités de fonction du président et des vice-présidents
- La commission d'appel d'offre (Monsieur BENTANAX, Madame GOUZE, Monsieur CHANAUD, Monsieur SALABERT)
- La commission d'évaluation des charges transférées
- Adhésion à DECOSET
- Les délégués à DECOSET
- Délibération sur la TEOM
- Votes de tarifs
- Ouverture d'une ligne de trésorerie
- Création d'une régie de recettes

Tout ce travail terminé, le verre de l'amitié fut levé pour que vive longtemps la "communauté de communes" de SAVE et GARONNE. ■

# Syndicat mixte d'aménagement hydraulique de cours inférieur de la Save

## 1) Présentation

Il fut crée en 1974 par Monsieur DELILE pour une gestion commune du linéaire. Celui-ci comporte 39 km de rivière soit près de 78 km de berge et couvre 10 communes de la vallée de la SAVE sur 3 cantons :

- Canton de CADOURS : commune du CASTERA
- Canton de GRENADE : commune de GRENADE, LARRA, MENVILLE, MERVILLE, MONTAIGUT et SAINT PAUL.
- Canton de LEGUEVIN : commune de LEVIGNAC, PRADERE les BOURGUETS et SAINTE LIVRADE.

Le syndicat fédère une population de près de 15 000 habitants, c'est le plus peuplé des trois syndicats de la SAVE. Avec le bassin versant, il représente 22 communes et comporte sept chaussées sur son linéaire.

## 2. Temps fort du syndicat

- En 1998 : adhésion à la fédération des syndicats pour le contrat de rivière de la SAVE.

Il associe dans un plan quinquennal les trois syndicats de la SAVE avec les partenaires financiers et techniques de deux départements (HAUTE-GARONNE et GERS), mais il s'associe également avec L'Agence de l'Eau, le Ministère de l'Environnement, le Conseil Régional, les Fédérations de Pêche et les Chambres de l'Agriculture.

Les enjeux principaux du contrat sont :

- A : Amélioration de la qualité de l'eau
- B : Amélioration de la gestion hydraulique
- C : Restauration et entretien du cours d'eau
- D : Mise en valeur des milieux aquatiques et des paysages
- E : Prévention du risque d'inondation
- F : Mise en place d'une gestion coordonnée du bassin.

Les syndicats restent autonomes et ne sont missionnés que pour les enjeux C et D du contrat.

- En 1999 : Recrutement d'un technicien Rivière dans le cadre du dispositif Emploi Jeune.

- En 2000 : Le syndicat est devenu syndicat mixte, ce qui implique un " changement de statuts " car trois des dix communes ont adhéré à la communauté de communes de la SAVE au TOUCH (SAINTE LIVRADE, PRADERE les BOURGUETS et LEVIGNAC).

- En 2002 (Février) : Recrutement d'une assistante administrative, dans le cadre du dispositif Contrat Emploi Solidarité qui a été reconduit en août en Contrat Emploi Consolidé.

## 3. Projet de modification de la clé de répartition des participations des communes

Les objectifs du syndicat lors de sa création étaient de prendre en charge l'entretien

des berges en substitution des propriétaires défaillants. La clé de répartition en fonction du kilométrage avait été acceptée par tous.

Or ces participations des communes n'étant plus calculées en fonction du linéaire de berges mais au prorata population, MERVILLE se trouve considérablement pénalisée par cette nouvelle hypothèse. En effet, sa participation se trouve multipliée par 5 tandis que les communes du bassin versant, non traversées par la SAVE ne sont pas sollicitées.

Cependant, dans un souci de solidarité avec des communes traversées par un linéaire important, nous proposons un axe de réflexion sur la réforme des participations.

- Objectif entretien des berges : Statut quo

- Objectif complémentaire introduit par le contrat rivière : 50 % au linéaire des berges et 50 % au prorata population et potentiel fiscal.

Le Conseil Municipal de MERVILLE souhaite que cette proposition soit examinée par le Conseil Syndicat.

Par ailleurs, nous adoptons la solution 2 sur le programme de confortement des berges c'est-à-dire la prise en charge totale des frais par le syndicat, ceci par mesure d'équité avec l'ensemble des propriétaires pour lesquels les communes entretiennent les fossés agricoles sans participation des exploitants. ■

# Assainissement

## Mise en place d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.)

Depuis 1996, les communes et les particuliers ont de nouvelles obligations dans le domaine de l'assainissement autonome liées à l'application de la **Loi sur l'eau du 3 janvier 1992**.

Désormais, les particuliers doivent entretenir régulièrement leur dispositif d'assainissement autonome et le cas échéant procéder à leur mise en conformité.

En ce qui concerne les communes, elles doivent effectuer un contrôle régulier du bon fonctionnement de toutes les installations d'assainissement autonome. Afin de répondre à cette obligation, la commune de MERVILLE a confié cette mission au Service Départemental de l'Eau et de l'Assainissement (S.D.E.A).

Avant le 31 décembre 2005, un premier contrôle appelé " diagnostic " sera réalisé. Un avis de passage préalable sera envoyé au propriétaire concerné pour l'avertir du jour où sera effectuée la visite. Ce diagnostic consistera à dresser un état des lieux des dispositifs et à apprécier leur bon fonctionnement.

A l'issue de ce diagnostic, la commune dressera à chaque particulier un rapport de visite qui indiquera s'il y a lieu ou non de faire des travaux et dans quel délai.

D'autres contrôles appelés " contrôles périodiques du fonctionnement des installations d'assainissement autonome " seront réalisés tous les quatre ans. Ces contrôles seront sur site et permettront de vérifier l'état des ouvrages, l'écoulement de l'effluent, le taux des boues et la périodicité des

vidanges (un certificat du vidangeur devra être fourni). Pour ces contrôles, un avis préalable sera envoyé au propriétaire concerné pour l'avertir du jour où sera effectuée la visite.

Conformément à la loi, ces actions donneront lieu à des redevances dues par les usagers du service.

**Cette redevance de l'ordre de 90 euros constituera une nouvelle charge pour tous mais c'est à ce prix que nous participerons ensemble à la protection de l'environnement et à l'amélioration de notre cadre de vie.**

Une réunion publique d'information est prévue à cet effet dans les semaines à venir.

La Commission d'Assainissement ■

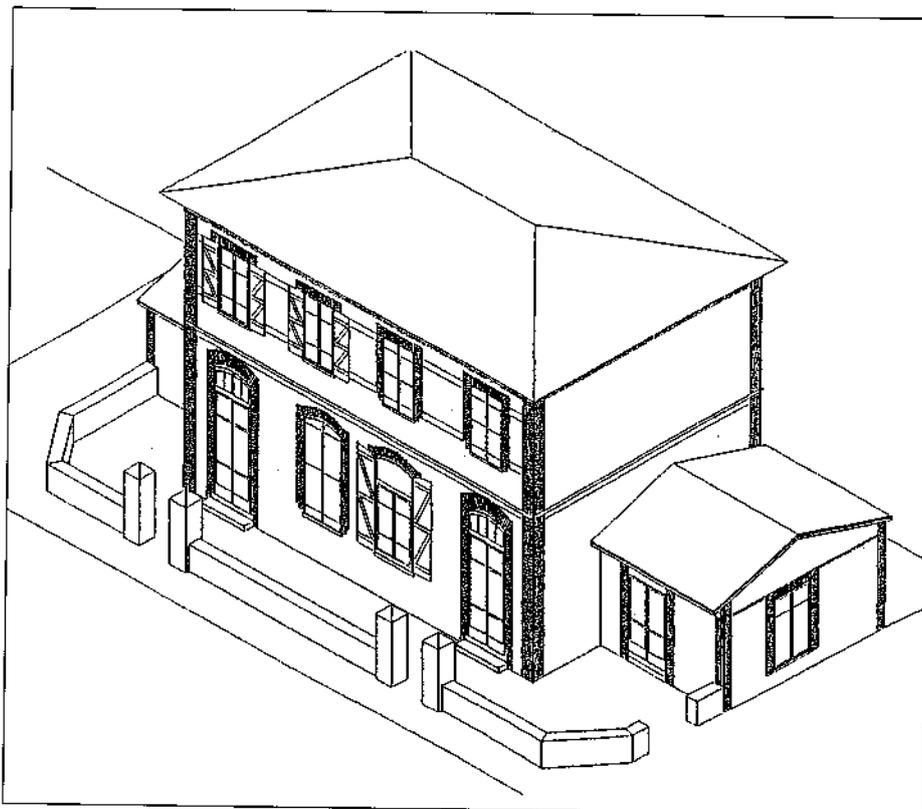
# Réaménagement et extension

Les travaux d'extension et de réaménagement de l'école de Musique de Merville vont débiter le 27 janvier 2003 pour une durée de six mois. Ils consistent en la création d'un bureau secrétariat et accueil et d'une salle de cours supplémentaire au rez de chaussée, la construction d'un escalier intérieur et la réfection du premier étage avec la création de 5 salles de cours.

Le montant des travaux s'élève à 124 334 € HT.

Durant les travaux les cours seront assurés dans divers locaux communaux : bungalow de la pétanque, salle du 3<sup>e</sup> âge, salle du foyer rural, salle du catéchisme, salle SIVU Rivage. La municipalité remercie toutes les associations et utilisateurs de ces salles, pour leur aide qui permettra la continuité du fonctionnement de l'école de musique.

Ce bâtiment, construit en 1881 abritait à l'origine l'Ecole Communale des Filles comme l'indique encore en façade l'inscription qui a été conservée. Il a ensuite été utilisé pour l'école maternelle dans les années 70 jusqu'en septembre 1986, date du déménagement de l'école maternelle dans le groupe scolaire actuel. Il a été affecté à l'école de Musique de Merville à partir de 1990.



Une première tranche de travaux avait été effectuée en 1997 avec la réfection de la façade, de la toiture et des fenêtres dans le cadre de chantiers de réinsertion. Cette dernière tranche de

travaux permettra de terminer totalement la réhabilitation de ce bâtiment ancien.

Jean-François Hache ■

## Bibliothèque

La bibliothèque municipale souhaite à tous ses lecteurs et à tous les mervillois, une très bonne année 2003!

Nous vous rappelons que l'adhésion à la bibliothèque est de 15 Euros pour les adultes, et gratuite pour les enfants.

Parmi toutes les nouveautés de ce début d'année, voici quelques titres de la section adulte :

- " **Le réseau Corneille** " de Ken FOLLET
- " **L'arbre des possibles** " de Bernard WERBER
- " **Le billet gagnant** " de Mary HIGGINS CLARK
- " **Pas de Noël cette année** " de John GRISHAM

- " **Le déclin de l'Empire Whiting** " de Richard RUSSO
- " **Rien ne va plus** " de Douglas KENNEDY
- " **La princesse de Martoue** " de Marie FERRANTI
- " **Assam** " de Gérard DE CORTANZE
- " **Oscar et la dame rose** " d'Eric-Emmanuel SCHMITT
- " **One man show** " de Nicolas FARGUES
- " **Passe me voir un de ces jours** " d'Erika KROUSE
- " **Recherche grand-mère désespérément** " de Janine BOISSARD

- " **Le voyage d'Hector** " de François LELORD
- " **L'épée de Darwin** " de Dan SIMMONS
- " **Pourquoi le Brésil** " de Christine ANGOT

N'hésitez pas à venir les emprunter!  
Nous remercions également toutes les personnes qui font des dons de livres à la bibliothèque. ■



## Tous unis pour les VŒUX



Dans une ambiance chaleureuse, Monsieur le Maire, Fernand BENTANAX et les 25 associations mervilloises se réunissaient le 3 janvier afin de souhaiter à tous les habitants de MERVILLE une bonne et heureuse année 2003.

C'est dans la tradition et la convivialité que se fêtait cette soirée des vœux, autour de galettes de rois et de champagne.

En guise de préambule, le Maire ouvrit ces instants festifs par ce discours :

" Mesdames, Messieurs les présidents d'associations

Mesdames, Messieurs les élus

Mesdames, Messieurs, chers amis

Merci d'avoir répondu si nombreux à l'invitation faite par les élus et les présidents d'associations de Merville.

Pour la deuxième année consécutive, nous avons voulu nous unir pour vous présenter nos vœux les meilleurs pour cette nouvelle année 2003.

Traditionnellement, la cérémonie des vœux est un moment privilégié pour se retourner vers l'année écoulée, mettre en perspective les moments forts et se projeter vers l'année qui commence.

Notre commune depuis quelques années connaît une progression démographique importante, progression que nous avons pu mesurer en octobre 2002 par un recensement complémentaire.

- 2 296 habitants en 1990
- 2 894 habitants en 1994
- 3 494 habitants aujourd'hui et près de 4 000 d'ici 2 à 3 ans.

Parallèlement, le nombre de demandeurs d'emploi qui était de 165 en 1995 est de 102 aujourd'hui, et cela grâce à l'action que nous menons aussi bien en développement économique qu'en action d'aide à la recherche d'emploi.

Après l'exode rural du milieu du siècle de nos villages vers la grande ville, Merville, comme beaucoup de communes du Nord et de l'Ouest Toulousain, vit l'exode urbain. Tous nos nouveaux concitoyens que nous accueillons aujourd'hui aspirent à vivre la qualité de vie rurale avec le même niveau de commodité et de services que ceux offerts par la ville. Aspirations légitimes, mais difficiles à satisfaire, quand on sait que près de 80 % de notre population active quitte chaque matin notre village pour aller travailler sur l'agglomération toulousaine, transférant ainsi la plus value de leur travail vers les recettes du Grand Toulouse. Par contre, c'est ici, à Merville, que s'expriment les besoins en équipement de loisirs.

En 2002, nous avons dû faire face à la création de 2 classes nouvelles, une en maternelle, une en élémentaire. La démarche concertée avec Monsieur le directeur de l'école primaire et Madame la directrice de l'école maternelle que je salue ici, a permis d'y faire face par l'installation d'une classe préfabriquée. L'extension du

groupe scolaire est plus que jamais à l'ordre du jour. Tout un ensemble de problèmes techniques ont retardé le dépôt de permis de construire, mais désormais, ça y est! Le permis est déposé! Le compte à rebours est enclenché! Ce programme représente à lui tout seul en hors taxe, l'équivalent du budget de fonctionnement de l'année de notre commune.

Parallèlement, nos employés municipaux que je remercie pour leur implication au service de nos concitoyens, ont réalisé des travaux d'aménagement de l'espace jeux maternelle, et tout un ensemble de travaux d'entretien.

Les équipements publics, c'est aussi l'assainissement, un gros programme a été achevé! La réalisation d'un silo à boue de 350 m<sup>2</sup> et la réalisation de la nouvelle station d'épuration de 1900 équivalent habitants. Notre réseau continue à s'équiper et se fiabiliser. Nous atteindrons très prochainement le seuil de 50 % des maisons raccordées au réseau collectif. Dès maintenant nous mettons en place un service nouveau d'assainissement autonome et opérationnel sur l'ensemble de la commune en 2005, de façon à ce que toutes les installations individuelles soient aux normes fixées par la loi.

Entretenir une commune, c'est aussi s'en donner les moyens : après l'inauguration au mois de mai des nouveaux ateliers, et malgré le cambriolage dont nous avons été victime, nous nous sommes équipés de matériel performant (balayeuse, tondeuse frontale autoportée, outillage divers.

L'aménagement n'est pas en reste puisque au-delà de la décision de mettre notre POS en révision, 2002 a vu la réalisation du giratoire de la route d'Aussonne, l'implantation de trois abris bus sur cette même route, l'équipement en gaz de ville se poursuit, les programmes en éclairage public permettent petit à petit d'éliminer les zones obscures et de sécuriser nos routes pour une meilleure visibilité des piétons. Des programmes de mise en sécurité, fortement demandés par nos jeunes élus du Conseil Municipal des enfants et des jeunes, sont demandés et seront réalisés pour partie en 2003 : aménagement du parking des écoles, création de piste cyclable, création de trottoirs, en particulier avec le programme d'urbanisation de la rue de Guinot, chemin Saint-Jean, qui passera d'abord par des travaux d'effacement des réseaux EDF et téléphone, dès cette année 2003.

La sécurité, c'est aussi la formation du personnel, le Conseil Municipal a décidé que tout le personnel municipal devrait être formé aux premiers secours d'urgence et à la défense incendie, ce programme de formation sera terminé à la fin du premier semestre 2003.

La vie de la commune, c'est aussi son environnement social, la création de 12 logements HLM avec Cité Jardin rue des Cerisiers, la livraison prochaine de 9 maisons place de la République, la mise en place avec le CCAS de séjours pour les jeunes pendant les petites et grandes vacances, séjours souhaités plus nombreux par les familles. Le père Noël pour les plus petits, le repas des Aînés pour les anciens avec une petite attention au domicile de ceux qui n'ont pu se déplacer, afin que personne ne soit oublié. Nous saluerons ici le travail de solidarité de nos jeunes élus du Conseil Municipal des enfants avec l'opération renouvelée des jouets du cœur pour les oubliés du Père Noël. C'est enfin, l'acquisition du terrain attendant aux anciens ateliers municipaux, pour la réalisation de la future maison de retraite.

La vie commune, la qualité de vie à Merville, c'est la vie associative créatrice de lien social qui en est le moteur essentiel.

Je voudrais rendre un vibrant et chaleureux hommage à tous nos responsables associatifs ici présents. Leur engagement bénévole au service de tous est exemplaire et je regretterai avec eux, que les demandes pressantes, voire les exigences de quelques-uns de leurs membres soient plus orientées vers la consommation de loisirs plutôt que vers une participation active marquée par une participation partagée. Comment ne pas décourager les bénévoles, quand des associations qui comptent jusqu'à 100 à 150 adhérents, ne retrouvent que 15 à 25

personnes lors des assemblées générales? Bravo à nos courageux bénévoles qui ne ménagent ni leur temps, ni leur peine pour animer notre village, en formulant le vœu pour 2003 : qu'ils ne soient pas une espèce en voie de disparition.

Elus et responsables associatifs, nous devons aujourd'hui, ensemble, appréhender un avenir qui devra faire les choix prioritaires pour notre communauté villageoise, choix entre le souhaitable et le possible, choix entre l'essentiel et le secondaire.

N'oublions pas le paradoxe de Condorcet : l'intérêt général n'est jamais égal à l'addition des intérêts particuliers.

Dans les faits marquants en 2002, et porteurs d'avenir pour 2003 et au-delà, je retiendrai la décision prise par les 13 communes du canton de Grenade (exception faite de Seilh et Aussonne) de se regrouper et de créer la communauté de commune de SAVE et GARONNE. L'acte de naissance a été pris par Monsieur le Préfet le 17 décembre, pour une prise d'effet au 1er janvier 2003.

Les compétences de cette nouvelle structure sont celles que les communes avaient déjà déléguées à d'autres structures syndicales, en particulier, le SIVOM qui n'existe plus, ses compétences étant absorbées par la communauté de communes.

Au-delà de ces compétences techniques déjà transférées, la création de ce nouvel outil constitue un nouvel espace de projet :

- projets économiques de développement et d'aménagement du territoire
- projet de développement associatif pour lesquels des actions solidaires pourront voir émerger des solutions aux vœux que chacun d'entre nous avons pu formuler

L'année 2003 sera une année de référence, une année de débats, une année de projets.

Rapidement je citerai les grands chantiers 2003 :

1. C'est d'abord la rénovation de l'école de musique, si longtemps décalée afin que le projet architectural entre dans l'enveloppe budgétaire (fin février).
2. C'est le lancement de l'extension de la Mairie.
3. C'est l'urbanisation du dernier tronçon de la rue de la Brasserie jusqu'à la Toulousaine des céréales (travaux mi-janvier).
4. C'est le programme d'effacement de réseaux Rue de Guinot, chemin Saint-Jean, préalables aux travaux d'urbanisation (2ème semestre 2003).
5. C'est l'extension du réseau gaz de ville

6. C'est le programme de mise en sécurité, pistes cyclables, abribus

Avant de conclure, je voudrais en ce moment de fêtes que nous ayons ensemble, une pensée affectueuse pour toutes celles et tous ceux qui auraient sûrement voulu être ici, avec nous. Mais qui, malheureusement nous ont quitté. Pensons à eux...

J'invite maintenant le président de l'association la plus jeune, André Simon, et la présidente de l'association la plus ancienne, Madame CARAVACA, à me rejoindre afin de leur remettre la médaille de la ville d'une part et de leur donner la parole d'autre part."

Ce fut alors le tour d'André SIMON d'exprimer ses vœux :

" Assurant la co-présidence avec Monsieur José SERE de la plus jeune association mervilloise dénommée " 1900-2000 : Un siècle de vie à Merville ", la municipalité et la commission sportive et culturelle ont souhaité que nous vous traitions le but de notre association.

Dès l'année 2000, quelques anciens mervillois se sont concertés afin d'écrire et de relater, par une monographie, la vie à Merville pendant un siècle écoulé. Si toutes les recherches et témoignages ne sont pas encore terminés, un grand et beau travail a été déjà accompli. Notre équipe n'étant pas professionnellement littéraire, son mérite n'est que plus grand, car l'amour de notre cité et le cœur qui parle, et je crois que nos futurs lecteurs l'apprécieront. En lisant ce livre, vous porterez une attention toute particulière aux nombreuses anecdotes, et vous serez surpris de découvrir la vie parfois dure et difficile de ce siècle.

Malgré ces nombreux efforts, il reste certains sujets qui n'ont pas été traités et dont la présence dans notre monographie s'avère indispensable. Il est donc important que le travail qui a été accompli évolue vers un travail de perfectionnement afin de préparer au mieux la monographie, tout en prenant notre temps pour ne pas bâcler l'histoire d'un siècle de notre commune.

Aujourd'hui, il m'est difficile de vous donner une date précise. Une souscription sera lancée courant du premier trimestre, nous espérons que vous ferez bon accueil, vous aurez bientôt les informations sur Merville Actualités. En attendant, je pense qu'il est normal de remercier publiquement l'équipe qui participe à l'élaboration de ce livre, car je pense vous dire qu'elle a fait un travail remarquable.

Je vous souhaite au nom de l'association une bonne et heureuse année. "

(Suite en page 10)

Pour vous pour les **VOEUX**

Ensuite vint le moment où Madame CARAVACA prononça son discours :

" Pour la deuxième année, la municipalité et les associations mervilloises vous convient à cette soirée des vœux du nouvel an.

C'est en qualité de présidente de la Chorale paroissiale, association la plus ancienne à ce jour, et qui s'avance tout doucement vers ses quatre-vingts ans puisque c'est le 25 novembre 2005 que les choristes souffleront leurs 80 bougies.

A ce titre la municipalité et la commission sportive et culturelle ont souhaité que je vous adresse tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle année. Que 2003 vous apporte à tous joie, bonheur et santé, et que la bonne entente règne toujours au sein de nos associations. Qu'elles puissent continuer leurs manifestations pour le plaisir des mervillois. Manifestations différentes certes, mais qui grâce à tous ces bénévoles qui donnent beaucoup de leur temps permettent que notre cité vive dans la joie et la paix.

Pour cela toutes les associations, ont besoin de bénévoles. Aujourd'hui, je me fais un peu leur porte parole pour que tous ceux qui le souhaitent n'aient pas peur de venir rejoindre leurs rangs, faites le premier pas, nous en avons tous besoin.

C'est le vœu que je formule pour l'avenir de Merville. Encore une fois, bonne et heureuse année à vous tous, et vos familles.

Bonne soirée, bon appétit à la galette. Attention à la fève. "

Puis, Monsieur le Maire invita tous les présidents des associations à se rassembler à côté de l'estrade, symbolisant de ce fait leur union pour présenter leurs vœux. La solidarité étant au rendez-vous, nous avons levé nos verres et, à cet instant précis, des ballons furent lâchés virevoltant dans une légèreté enfantine au-dessus de nos têtes. N'oublions pas qu'à la dégustation de la galette, furent élus un roi et une reine (chez les enfants et les adultes) qui eurent le bonheur de découvrir qu'une boîte de chocolat leur était offerte.

Mais une autre surprise nous attendait, puisqu'une invitée de marque nous a fait l'honneur de sa présence. En effet, le Maire présenta Céline MARTY, notre championne mervilloise, gardienne de but du TFC et titulaire en équipe de France. Il lui remit la médaille de la ville, qui lui portera, nous l'espérons chance pour la suite de sa carrière et en particulier lors de la Coupe du Monde qui aura lieu en octobre 2003 en Chine.

Nous saluons ici ses performances ainsi que la modestie et l'humilité dont elle a fait preuve au cours de cette soirée. ■

Présentation  
d'une championne  
gardienne de but  
**Céline MARTY**



**Palmarès :**

- Première sélection : 18 mai 1997
- 28 sélections en Equipe de France
- 4 titres de championne de France (1999, 2000, 2001 et 2002)
- Vainqueur du Challenge de France (2001)
- Demi-finale de la Coupe d'Europe (2001)
- Quart de finaliste de la Coupe d'Europe (2002)
- Qualification pour la Coupe du Monde 2003 en Chine (du 23 septembre au 10 octobre 2003). ■

**Clin d'œil**

Vous aimez la musique?

Vous avez plus de 10 ans?

Vous avez l'esprit de groupe?

Vous n'avez pas de connaissances musicales?

Vous aimeriez apprendre à jouer d'un instrument?

Et vous possédez encore un peu de temps libre!

**NE CHERCHEZ PLUS...  
VENEZ REJOINDRE LES RANGS  
DU REVEIL MERVILLOIS.**

Contacts :

Frédéric au 05.61.06.93.79

Chantal au 06.14.31.48.05. ■

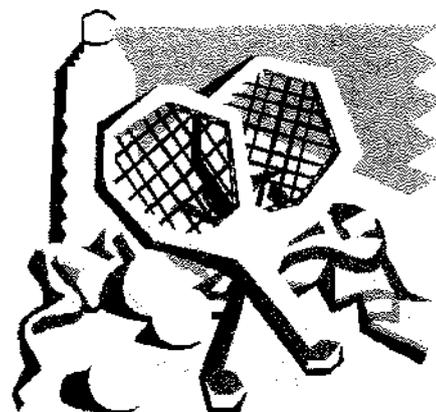
**Tennis Club de Merville**

Le tournoi interne du Tennis Club de Merville a permis la qualification de trois joueurs pour le tournoi départemental :

Guillaume AMAR, Jean François IMBERT et Joaquim MASO défendront les couleurs du club.

Le 9 février, l'équipe de Merville des 9/10 ans reçoit l'équipe de Villemur. Ils attendent vos encouragements à partir de 14h00.

Le bureau vous rappelle que pour le mois de Février, les permanences seront assurées les samedi 8 et 15 de 11h00 à 12h00 à la Maison du Tennis. ■



# Pétanque

Suite à l'assemblée générale du 8 décembre 2002, la Pétanque Mervilloise vous présente son nouveau bureau :

*Présidents d'honneur :*

René CENDRON  
Fernand BENTANAX  
(Maire de Merville)

*Président actif :*

Thierry MARCHAND

*Vice-Présidents :*

Jean BEDEL  
Christian VERON

*Secrétaire général :*

Jean-Philippe DEDIEU

*Secrétaire adjoint :*

Christian PARIS

*Trésorier :*

Jean-Louis SIBAUD

*Trésorier adjoint :*

René ZAMBON

*Membres suppléants :*

Christian ABADIA  
Gilbert BOU  
Manuel CARAVACA  
Pierre DESTARAC  
Cathy FALCONETTI  
Jean-Pierre LEBE  
Livio MORETTO



Robert PARIS  
Eve VERNETTI  
Marc SIE  
Albert ZOCCA

Cette année, pour l'obtention de la licence 2003, 4 permanences seront assurées par le secrétaire général ou le secrétaire adjoint qui sont les suivantes :

- Samedi 25 janvier 2003 de 17 heures à 19h30
- Samedi 1er février 2003 de 17 heures à 19h30
- Samedi 8 février 2003 de 17 heures à 19h30
- Samedi 15 février 2003 de 17 heures à 19h30. ■

*La Pétanque Mervilloise  
vous présente tous ses vœux  
pour cette nouvelle année*



# Comité de Jumelage

## Déplacement à Bergantino

### Venise et Padoue au programme

du 29 avril au 4 mai 2003 (inclus)

Cette année, le Comité de Jumelage organise le déplacement à Bergantino avec en plus une visite de Venise et Padoue, avant de se rendre à Bergantino.

Le déplacement s'effectuera en bus, avec voyage de jour pour l'aller, et avec une étape hôtel pour le retour.

Le programme prévu serait le suivant :

- 1er jour : **Départ de Merville** dès l'aube. Pause-déjeuner sur l'autoroute. Arrivée en soirée à l'Hôtel.
- 2ème jour : **Visite de Venise** toute la journée. Déjeuner libre.
- 3e jour : Matinée consacrée à la **visite de Padoue**. Départ pour Bergantino.
- 4ème jour : Le programme sera élaboré par nos amis de Bergantino et inconnu à ce jour;
- 5ème jour : Matinée et début d'après midi en compagnie de nos amis de Bergantino;

**Départ de Bergantino** vers 16h00. Arrêt étape-hôtel à Genova

- 6ème jour : **Départ** de l'hôtel en début de matinée; pause-repas sur l'autoroute. Arrivée à Merville dans l'après-midi.

Les tarifs proposés ont été élaborés de manière à favoriser la venue d'un maximum de personnes et en respectant un coût raisonnable.

**LES TARIFS PROPOSES SONT SUR LA BASE DE 50 PERSONNES EN CHAMBRE DOUBLE.**

#### Le tarif comprend.

- Le transport en Autocar Grand Tourisme, au départ de Merville pour l'Italie.
- L'hébergement 2 nuits dans la région de Venise, en demi-pension, base hôtel ★★★.
- Hébergement de 2 nuits à Bergantino et pension complète.
- Hébergement 1 nuit sur le trajet du retour, en demi-pension, base hôtel ★★★.
- Les repas du midi sur le trajet
- Un transfert vaporetto A/R par personne

#### Le tarif ne comprend pas.

- le petit-déjeuner du 1<sup>er</sup> jour;
- le repas midi de la journée à Venise;
- les boissons et dépenses d'ordre personnelles;
- L'adhésion obligatoire au Comité de Jumelage.

#### Tarifs :

- Par personne en chambre double ..... 250 €
- Un enfant accompagné ..... 120 €

**50 places de disponibles : plus de la moitié ont été déjà pré-retenues.**

**Dépêchez-vous!**

**Date limite d'inscription ferme : 15 février 2003.**

Venir s'inscrire auprès de Pascale, en mairie ou bien la contacter au 06.68.87.59.15 ou 05.62.13.41.17.

#### Permanence :

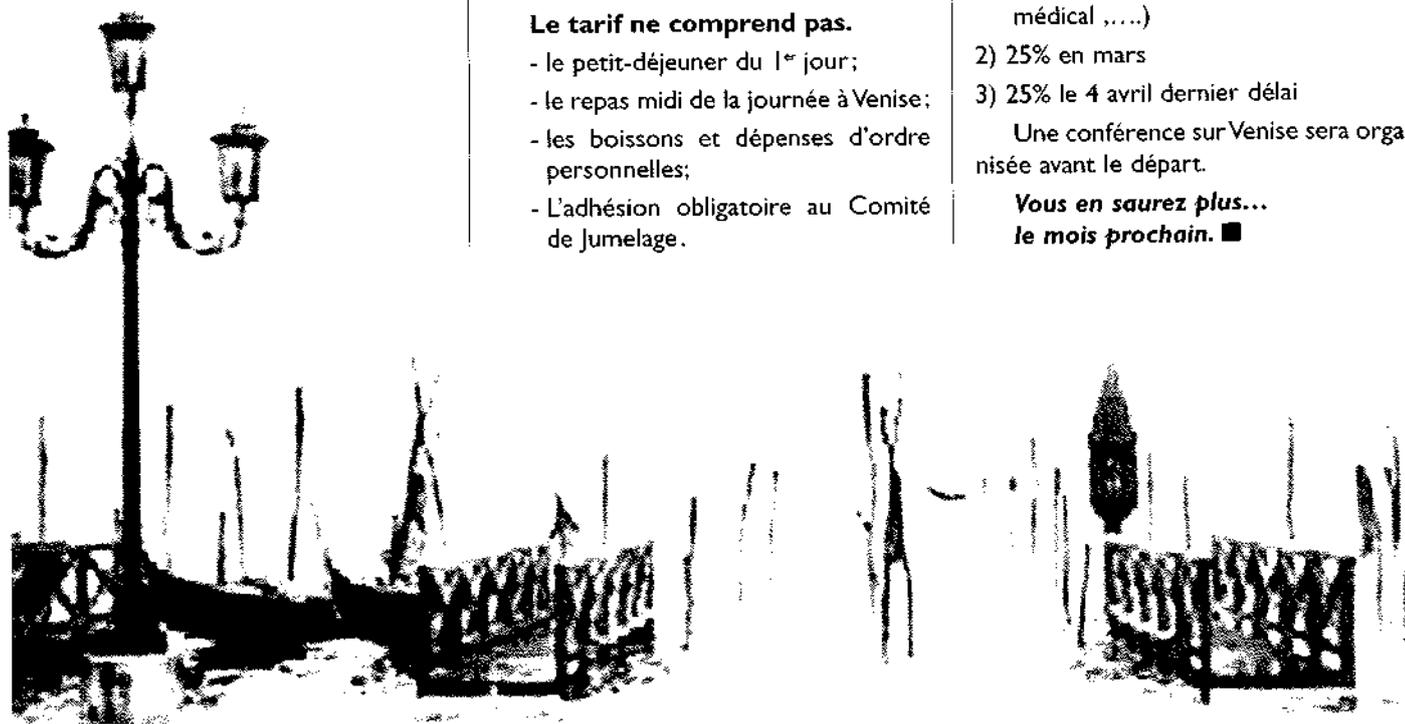
le samedi 8 février de 9 h à 12 h  
le samedi 15 février de 9 h à 12 h

Possibilité de régler en trois fois :

- 1) 50% de la somme totale à l'inscription : cet acompte sera perdu si désistement sauf si justifié (certificat médical, ....)
- 2) 25% en mars
- 3) 25% le 4 avril dernier délai

Une conférence sur Venise sera organisée avant le départ.

**Vous en saurez plus... le mois prochain. ■**



# REPAS ITALIEN

animé par **AMERICO PIAGGESI**

**DIMANCHE 9 FÉVRIER 2003**

A 12h00, salle polyvalente

INSCRIPTIONS :

QUINCAILLERIE PECCOLO (MERVILLE)

PASCALE : 06.68.87.59.15  
MONIQUE : 05.61.85.13.20  
MAITE : 05.61.85.02.31

Ou

NIBIO : 05.61.85.07.59  
MONIQUE : 05.61.85.10.95  
JULIEN : 05.61.85.89.26

**TARIFS :**

Adulte : 20 euros  
Enfant - de 12 ans : 10 euros  
Enfant - de 6 ans : gratuit

## Menu

*Sangria Marsala et ses mises en bouche*

*Lasagne au saumon*

*Daube aux olives noires et poivrons  
accompagnée de Polenta*

*Fromage italien*

*Coupe de glace aux Amarena*

*Capuccino*

*Vins  
Rouge et Rosé*

*Appel à venir*

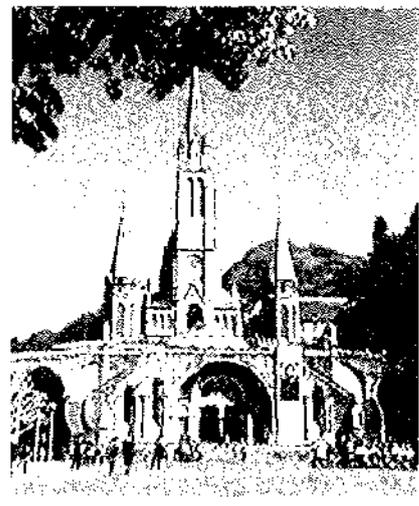
### la marche

### "Merville-Lourdes"

Rappel : une randonnée pédestre, Merville Lourdes est prévue pour les vacances de Pâques, une ou deux bonnes âmes seraient appréciées pour nous conduire le véhicule.

Spécificité : être intendant et disponible pour 5 jours du 21 au 25 avril 2003.

Pour plus d'informations contacter Madame SANTACREU Michèle au 05.61.85.52.04. ■



## Ecole de musique



### I - Concert de Noël

Cette année encore l'école de musique a réussi son pari, puisque l'église de Merville était pleine pour ce 11<sup>e</sup> concert de Noël. Le public a apprécié tout d'abord notre groupe vocal "Evasion Musicale", avec ses 50 choristes, qui a proposé un programme très brillant. Le public l'a applaudi debout pour le récompenser des progrès énormes réalisés par ce groupe depuis 2 ou 3 ans.



La deuxième partie a été tout aussi enthousiasmante car le "Big Band Jazz Orchestra de Grisolles" est l'un des meilleurs du Tarn et Garonne, et sa prestation a été à la hauteur de sa réputation. Le final avec les deux ensembles a été ovationné debout par un public ravi et comblé.

### II - Travaux dans l'école

Nous y sommes enfin! Les travaux ont été lancés officiellement par la municipalité, le 28 janvier 2003.

Le déménagement de l'école se fera le vendredi 24 janvier 2003 dans la matinée.

En conséquence, tous les cours seront transférés dans les diverses salles prêtées par la municipalité, et avec l'aide des autres associations de Merville à partir du vendredi 24 janvier 2003 après midi.

L'emplacement et la répartition des cours ont été communiqués à chaque élève par une information interne complète et détaillée, dans la semaine du 20 au 24 janvier 2003.

Mais en principe, les horaires ne sont pas changés.

Encore une fois, nous nous excusons des dérangements occasionnés, mais nous avons essayé de conserver une unité de lieu et surtout, de préserver la sécurité des élèves par des entrées et des lieux sécurisés.

Le résultat sera une école toute neuve à la rentrée prochaine qui pourra accueillir jusqu'à 160 ou 180 élèves. Nous pourrions alors envisager avec confiance son avenir.

Le Bureau ■

## Top Forme *informe*

L'assemblée générale de l'association Top-Forme, s'est déroulée le 14 décembre à 18 heures à la salle des Fêtes de la Mairie de MERVILLE. Comme la formule marche bien, on prend les mêmes et on repart.

Composition du Bureau : saison 2002-2003

Président : André LEROY

Trésorière : Michelle RAYNAL

Trésorière adjointe : Michèle LEROY

Secrétaire : Sandrine RICCO.

Membres actifs :

Gisèle et Francis DEYRIS, Jean-Luc FOURQUET (publication), Michelle LARROUX et Sophie LEROY

Nos animatrices :

Sandrine RANINI, Valérie FERRAN, Véronique CHAPART, Mariella SACCONA, Delphine GARATTI.

Calendrier des stages pour les mois à venir :

En mars : **RUMBA**

En avril : **TANGO**

En mai : **SAMBA**

En juin : **Révision des stages**, mise en situation avec le professeur.

Pour les dates des stages, vous serez informés tous les mois par le journal de la commune et par l'affichage chez nos commerçants. Merci à eux de nous accueillir toujours avec le sourire.

Un petit mot sur :

**La RUMBA :**

La RUMBA "Cubaine" est la plus classique, elle garde la vieille image des intentions féminines de ranimer les hommes par leurs charmes.

**La SAMBA :**

Danse originaire d'Afrique mais découverte au BRESIL, plusieurs variations de la Samba sont dansées au carnaval de Rio. Le caractère de cette danse est joyeux et exubérant. Elle se déplace autour de la piste et a des actions de balancer et de bassin.

**Le TANGO :**

Cette danse provient d'ARGENTINE (ghettos de Buenos Aires). En 1900 des

amateurs tentèrent de l'introduire à Paris mais sans succès. Les Evêques français la trouvèrent trop sensuelle et sexuelle. La tenue est différente des autres danses, le bras de la danseuse est placé sous le bras du danseur, ce qui crée une position plus petite, pour une action de corps beaucoup plus staccato, rapide et stylée.

Pour finir...

Top forme informe que les paiements peuvent s'effectuer (depuis le 1er janvier 2003) en coupons de sport qui sont attribués par le ministère de la Jeunesse et des Sports, les comités d'entreprises, les collectivités locales et les associations du personnel.

Le Président, son équipe et ses animatrices vous présentent tous leurs vœux de bonheur et santé pour 2003.

Pour tous renseignements téléphoner au : 05.61.85.02.18.

Le Bureau. ■



# Association des Parents d'Élèves de Merville



Tout d'abord la présidente, le bureau et tous les membres de l'APEM adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2003 à tous les Mervillois.

Comme chaque année nous organisons le carnaval qui aura lieu le 5 avril 2003 sur le thème de la nature.

Pour que cette manifestation soit une réussite totale, nous faisons appel à

tout le monde. La participation de chacun contribuera au succès de ce rassemblement.

Alors tous à vos marques : fils, chiffons, cartons ou papier en main, on arrive souvent à faire beaucoup de choses avec peu...

Le bureau. ■



## Les rois au 3<sup>e</sup> âge

Le jeudi 9 janvier 2003 à 14h00, le Club se réunissait en Assemblée Générale pour faire le bilan de l'année écoulée et partager la Galette des Rois.

Le bilan moral fut celui-ci :

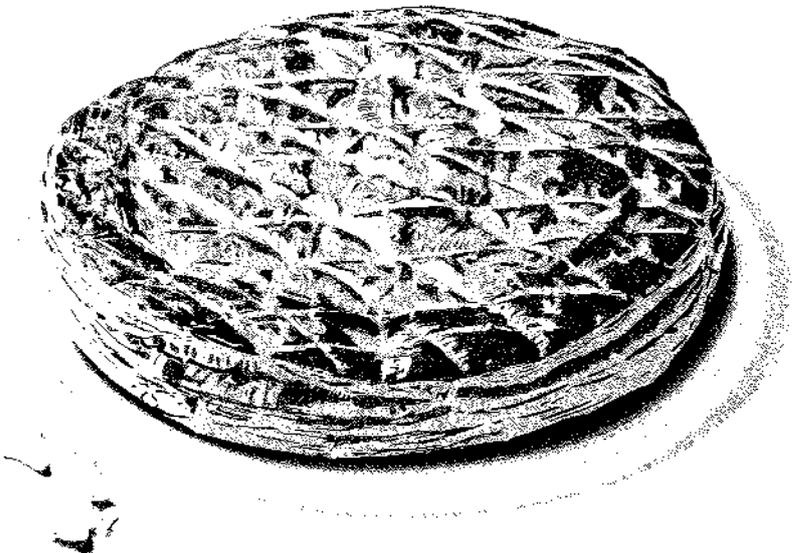
Le samedi 23 mars 2002 : Mounjéado à Pibrac de l'Inter-club où un repas succulent nous fut servi par un traiteur de Pibrac.

Le jeudi 13 juin 2002 : Voyage annuel dans l'agenais. Nous avons pu y découvrir l'église romane de Moirax et un prieuré clunisien du 11<sup>e</sup> siècle. Visite, vidéo et dégustation de pruneaux, étaient prévues à la ferme Roques à Montesquiou. Un repas gastronomique nous était concocté par le restaurant de la Paix au pied de la Tour de Bruch, puis nous nous sommes baladés en calèche dans les vignes du producteur récoltant au Château Matelot à Buzet.

Le jeudi 27 juin : journée de l'Inter-club à la base de loisirs de Bouconne où jeu de boules, promenades, grillades ainsi qu'un bal terminèrent la soirée.

Plusieurs lotos nous ont réunis tous les premiers lundis du mois.

Le dimanche 27 octobre 2002, la salle du 3<sup>e</sup> âge était le lieu de rencontres des adhérents autour d'un apéritif qui précédait le repas de l'Amitié à la salle de la Mairie. Le repas apprécié de tous, était préparé par le traiteur Henri Bénac et servi par Patricia. Nous ont fait l'honneur de leur présence, Monsieur Fernand Bentanax, maire de Merville, Père Edouard Antolák curé de Grenade et Merville et Chantal Aygat, présidente des associations. Discours et chansons achevèrent la soirée.



Le jeudi 21 novembre, le repas de l'Inter-club à Mondonville rassemblait les adhérents des sept communes accompagnées de leur maire. Aux fourneaux Henri Benac, au service Patricia et son équipe.

Puis vint l'instant du tirage de la tombola et de la chorale de Saint-Martin-du-Touch dirigée par Madame Saint-Blanca nous présenta un très beau spectacle de chansons suivi de musique pour les danseurs.

Voilà les activités de l'Année 2002.

Puis, au cours de l'Assemblée générale, Monsieur Roger Bessonnet présenta son rapport financier.

L'année 2003 arrive et de nouveaux projets sont en cours. Venez rejoindre le Club qui vous accueillera chaleureusement et peut-être vous donnerez de nouvelles idées d'activités qui seront les bienvenues.

La soirée se termina par la dégustation de la galette des rois dans une ambiance de convivialité fraternelle. ■

La commission communication vous rappelle  
qu'aucun article ne sera pris en compte au delà du 15 de chaque mois  
(sur disquette de préférence)

Comité de rédaction :  
Commission Communication  
Mairie de Merville  
Conception graphique  
et impression :

MAGENTA  
31840 Seilh - 05 61 59 09 09



# ACCA

L'association est heureuse de vous inviter à participer au

## Banquet des chasseurs

qu'elle organise le :

# DIMANCHE 2 MARS 2003

(OUVERT A TOUS)

Salle polyvalente de Merville

à partir de 11 h 30

### Apéritif

★★

### Assiette de la mer

(crevettes roses, langoustine, moule, aioli)

★★

### Foie gras de Canard entier naturel

★★★

### Tournedos de sole farci et sa sauce royale

★★★★

### Trou normand

★★★★

### Civet de Chevreuil et Sanglier du Terroir Pâtes fraîches et purée

★★★★

### Plateau de Fromages

★★★

### Assiette de desserts

(vacherin glacé, gâteau au chocolat, une profiterole,  
crème anglaise, chantilly et caramel)

★★

### Café et digestif

★★★★

Vins : Rouge, rosé, blanc et blanquette

Traiteur : M. GRÉGORIS ROLAND à CARAMAN

Animation :  
Assurée par un orchestre  
et un groupe de  
trompes de chasse  
avec **Yannick**  
de MERVILLE

Les frais de participation seront de :

21 euros par Adulte

8 euros par enfant (5 à 12 ans)

DATE LIMITE  
D'INSCRIPTION :  
**LE 25 FÉVRIER**

RÉSERVATIONS : Nouvelle Quincaillerie (sur place)  
Peyre Michel 05.61.85.17.94  
Pittore Yvon 05.61.85.93.77  
Cracco Nibio 05.61.85.07.59  
Gaugirand Patrick 05.61.06.90.42 paiement par chèque  
13 A, lot. Panoramic - 31330 MERVILLE